



## Escroquerie sur ebay aidez moi

Par **joan13**, le **08/09/2011 à 18:34**

Bonjour j'ai un gros soucis, j'ai acheté un sac chanel à un vendeur belge. J'ai acheté ce produit avec paypal mais en dehors du site ebay... Grosse erreur, j'ai reçu un vulgaire sac, dont la valeur est de 3 euros...

Que faire dois je porter au commissariat en belgique ou en France? Dois je prendre un avocat? merci de votre aide

Par **mimi493**, le **08/09/2011 à 18:38**

Et vous l'avez payé combien ?

Par **joan13**, le **08/09/2011 à 19:41**

600 euros.... hors ebay mais par paypal que dois je faire? j'ai mis la personne en litige mais est ce que ça va suffir, car paypal ne protège pas les personnes qui payent hors ebay

Par **grande nini**, le **08/09/2011 à 20:12**

j'ai mon conjoint qui a eut un problème sur ebay avec un vendeur et il avait payer sur paypal il faut que tu aille au commissariat avec le produit si tu peut imprimer par paypal qui prouve le montant qui a été verser a cette personne et il faut les information du vendeur que tu as

Par **joan13**, le **08/09/2011** à **20:45**

la personne est en belgique et le soucis, je suis hors la loi, vue que j'ai payé hors ebay...